



## AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mardi, 5 février 2019 à 19 h au 8, chemin River à Cantley - Bibliothèque municipale pour y adopter les règlements numéros 567-19, 568-19, 569-19 et 570-19.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 5 février 2019
2. Adoption de l'ordre du jour du 5 février 2019
3. Diverses résolutions - Finances
  - 3.1 Présentation du projet de règlement et avis de motion - Règlement numéro 567-19 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour l'acquisition d'un camion autopompe-citerne 2500 gallons impériaux destiné au Service des incendies et premiers répondants
  - 3.2 Présentation du projet de règlement et avis de motion - Règlement numéro 568-19 décrétant une dépense et un emprunt de 175 000 \$ pour l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse neuve destinée au Service des travaux publics
  - 3.3 Présentation du projet de règlement et avis de motion - Règlement numéro 569-19 décrétant une dépense et un emprunt de 958 300 \$ pour la rénovation et le réaménagement de la Maison des Bâisseurs
  - 3.4 Présentation du projet de règlement et avis de motion - Règlement numéro 570-19 décrétant une dépense et un emprunt de 200 000 \$ pour l'acquisition d'un camion porteur neuf de dix roues destiné au Service des travaux publics
4. Période de questions
5. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca) sous la rubrique « Avis publics ».

**DONNÉ** à Cantley ce 31 janvier 2019

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra le mardi, 5 février 2019 à 19 h au 8, chemin River à Cantley - Bibliothèque municipale en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 31 janvier 2019 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31 janvier 2019.

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier